

Tiré des Actes du Colloque 1995 de l'Association de la recherche au collégial (ARC).  
 Copie numérique autorisée disponible sur le serveur Web du Centre de documentation collégiale (CDC):  
 URL= [http://www.cdc.qc.ca/actes\\_arc/1995/angers2\\_actes\\_ARC\\_1995.pdf](http://www.cdc.qc.ca/actes_arc/1995/angers2_actes_ARC_1995.pdf)  
 Format : 3 pages en PDF.

## *Sur ... la volonté d'être auteure ou auteur*

Maurice Angers

**Écrire un manuel : genèse et réalisation par Maurice Angers**, professeur de sociologie au Cégep de Maisonneuve.

Ma présentation se fera en trois parties. J'aborderai d'abord la genèse de mon projet d'écriture, puis la réalisation proprement dite du manuel *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines* (Montréal, C.E.C., 1992, 365p.) et, enfin, les leçons qu'on peut en tirer pour quiconque veut mener à terme un projet d'écriture pour l'enseignement collégial.

### 1. Genèse

Voici quelques faits vécus à la source de mon projet.

- À l'automne 1973, je suis engagé comme professeur de sociologie au cégep de Maisonneuve. On me met en charge d'un cours intitulé *Initiation aux techniques d'enquête sociale*, donné dans les programmes professionnels de Techniques policières et de Techniques correctionnelles; ce dernier programme s'appelle maintenant Techniques d'intervention en délinquance.

- Cette première prestation est passablement lourde à donner puisque je dois à la fois exposer la matière et la faire mettre en pratique. Je suis cependant aidé par le fait que j'avais, au préalable, réalisé quelques enquêtes, cinq pour être plus précis, dont une recherche d'envergure dans une équipe universitaire (ANGERS, Maurice, *Pouvoir dans la famille et planification des naissances en milieu défavorisé urbain québécois*, Québec, 1973, Université Laval, Laboratoire de recherches sociologiques, Cahier no 4, 509p.). Je connaissais donc au départ un peu de la pratique de la recherche. Je n'étais pas confiné à me rapporter au seul contenu des livres existants à ce sujet.

- Cela dit, dès la deuxième année ou l'automne suivant puisque ce cours ne se donnait qu'une session par année, j'ai cru nécessaire pour permettre aux étudiants d'avoir le maximum de temps en classe pour mener leur enquête et pour pouvoir mieux les superviser en conséquence, de leur fournir mes notes de cours rédigées rapidement la première année. Ils avaient à les lire, étape par étape, avant chaque cours pour que celui-ci serve principalement à mettre en pratique ce qui y était exposé. Je faisais ainsi d'une pierre deux coups avec ces notes de cours : diminuer énormément mes exposés et

offrir le maximum de temps de travail en classe, sous ma supervision, ce qui permettait de rectifier le tir de chaque équipe de recherche au fur et à mesure.

- Je ne songeais pas du tout à ce moment-là à publier quoi que ce soit. Mes notes de cours distribuées étaient des plus rudimentaires. Cependant si je les avais quand même distribuées, c'est que je n'avais trouvé aucun volume ou manuel qui aurait permis aux étudiants de savoir comment procéder pratiquement pour mener leur enquête. Et même s'il y avait un bout de ceci dans un livre et un bout de cela dans un autre, la lacune de tous mes livres de référence, écrits de professeurs d'université, venait du fait, outre le langage sophistiqué, qu'ils n'allaient pas dans le concret des choses ou dans le comment faire sur, par exemple, comment trouver un sujet d'enquête ou comment rédiger des questions d'entrevue et ainsi de suite.

- J'ai continué ainsi à donner ce cours pendant quelques années jusqu'au jour où je rencontre, par hasard, une de mes anciennes étudiantes qui avait, entre temps, bifurqué des Techniques correctionnelles à la sociologie dont elle terminait un premier diplôme universitaire. Elle m'a alors mentionné, dans la conversation, comment mes notes de cours l'avaient drôlement bien servies à l'université et qu'elle s'était ainsi trouvée beaucoup mieux outillée que ses collègues qui étudiaient avec elle. Elle a ajouté une phrase qui m'a hanté par la suite: « Attends-tu que quelqu'un les publie à ta place (en parlant de mes notes de cours) » ?

- Je ne sais plus combien de temps s'est écoulé ensuite (six mois ou un an) avant que je me décide à rendre mes notes un peu plus présentables et mieux articulées et à songer que, peut-être, elles pourraient faire l'objet d'une publication.

- Je ne sais plus si c'est à ce moment-là aussi, mais le fait est important, que j'ai commencé à avoir la conviction que ce que j'avais écrit, était original. Je ne connaissais pas de livres conçus comme l'étaient mes notes de cours, à savoir sur la base de faire progresser le débutant dans sa recherche scientifique, étape par étape, sans qu'il ait à connaître tout le cheminement au départ.

- Sur un autre plan, je me rappelle qu'à la même époque, me revenaient alors à l'esprit des propos qu'avait tenus le sociologue Guy Rocher dans un collo-

que au milieu des années 70, qu'il adressait aux professeurs de cette récente institution qui s'appelait le cégep et qui étaient un encouragement à publier. Il disait que les professeurs de cégeps étaient bien placés, au niveau d'études où ils oeuvraient, pour faire un travail de vulgarisation scientifique que ne pouvaient ou ne voulaient pas faire, je ne m'en souviens plus, les professeurs d'université.

- C'est ainsi qu'au début des années 80, j'osais présenter un texte d'une centaine de pages à des éditeurs dans le but de faire publier un manuel pour le cours dont je parlais au début. L'un d'eux s'est montré intéressé et m'a fait retravailler le premier chapitre avec une linguiste. Je me suis alors rendu compte que des notes de cours ne font pas, en soi, un manuel et qu'il y a une façon d'écrire un manuel qui s'apprend. Les choses avaient l'air bien parti mais quelques mois plus tard, mon projet était passé à un comité dont j'ai oublié le nom qui a conclu, en étudiant la population visée, que le nombre de clients potentiels était trop restreint pour que cela soit rentable. J'étais le bec dans l'eau !

- Cela dit, je croyais, de plus en plus, que ce que j'avais écrit avait une certaine valeur et qu'il méritait d'être publié. J'en avais parlé ici et là. Quelqu'un m'avait alors référé à une maison de publication artisanale qui pourrait sans doute me publier, m'affirmait-elle, quelqu'un d'autre m'a aussi parlé d'une subvention possible du ministère. À ce propos, il y avait, en effet, un programme d'aide à la publication de matériel didactique qui s'adressait au secteur professionnel. Comme mes étudiants étaient de ce secteur, je me suis cru éligible, mais la réponse fut que je n'étais pas un professeur du secteur professionnel et que c'était une condition sine qua non. Enfin, à travers tout cela, le responsable de la Coop étudiante de mon collègue à l'époque, m'a offert de faire imprimer mes notes de cours par son imprimeur et de les vendre ensuite au collègue et dans d'autres collèges, s'il y avait une demande.

- C'est ainsi qu'en 1982, sous forme « Acco-Press », a paru un petit volume à compte d'auteur, comme on dit, d'une centaine de pages pour mes étudiants. Au même moment, il se donnait aussi un autre cours similaire à celui que j'enseignais, dans quelques collèges du réseau, qui s'adressait aux étudiants de sciences humaines et intitulé *Initiation aux techniques et méthodes de recherche*. C'est ainsi que mon livre commença aussi à se vendre à l'extérieur du collègue, modestement, mais cela me confirmait qu'il avait une certaine pertinence et que je n'y avais pas consacré de nombreuses heures en vain. Cela resta ainsi pendant quelques années. Encore une fois, il s'agissait de notes de cours avec toutes les faiblesses qu'une telle présentation ne manquait d'avoir, d'autant plus qu'à travers tout cela, il ne faut pas oublier que j'étais professeur à temps plein et que je ne trouvais pas le temps d'en faire quelque chose de plus d'envergure et

de meilleure qualité. Mais, bon an, mal an, il s'en vendait quelques centaines, ce qui me convainquait du besoin d'un tel ouvrage.

- Puis, ce fut la réforme provinciale du programme de sciences humaines. À la surprise de tout le monde, le ministre Ryan, en 87, annonce que non seulement il recommande une réforme qui va dans le sens des propositions qui lui avaient été faites par les Coordinations ou Comités pédagogiques de l'époque mais qu'il avait aussi été sensible au fait que ce programme n'avait pas suffisamment d'unités par rapport à celui des sciences de la nature et qu'il en ajoutait quatre mais d'une nature particulière. Ce serait deux cours de méthodologie. L'un d'eux devrait porter sur les méthodes quantitatives appliquées aux sciences humaines et l'autre, être un cours pratique en bonne partie, sur la méthodologie de la recherche en sciences humaines.

## 2. La réalisation

Peu de temps après, les choses se sont précipitées pour moi. D'abord écrire un manuel pour ce cours pratique de méthodologie de la recherche me semblait être un défi que je pouvais relever étant donné que j'avais déjà écrit sur le sujet, même si j'étais loin d'en soupçonner l'ampleur. Ensuite, j'allai voir une maison d'édition que je respectais et leur proposer mes services, m'appuyant sur mon petit manuel existant tout en leur signifiant que j'aurais besoin d'un peu d'encouragement financier pour m'y mettre. Je fus reçu avec froideur et, de plus, avec un manque de crédibilité et c'est surtout cela, me semble-t-il, qui peut miner la motivation d'un auteur.

Je n'eus cependant pas le temps de réfléchir davantage à cela qu'une offre me venait d'une autre maison d'édition que je n'avais pas sollicitée et qui, non seulement me manifesta dès le départ une confiance certaine, appui indispensable pour un auteur, mais me fournit des conditions de travail dont je n'avais même pas rêvé pour mener mon projet. Il faut dire que mon éditeur savait mieux que moi, alors, l'ampleur de la tâche que j'allais entreprendre; cela n'avait plus rien à voir ou presque, si ce n'est dans l'esprit et la façon de présenter, avec mes notes de cours publiées antérieurement.

C'est ainsi que je passai la session d'hiver 1989 à temps plein, à la maison, à rédiger et à apprendre par le fait même le métier d'écrivain de manuel. Ce travail de base fut essentiel mais ne suffit pas à mener mon projet à terme et je dus y consacrer, ensuite, à peu près tous mes temps libres durant les deux années subséquentes. J'estime approximativement avoir mis l'équivalent de treize mois à temps plein avec des semaines de 40 à 50 heures pour l'ensemble du projet.

### 3. Les « leçons » à tirer

Que retenir de tout cela pour quelqu'un qui voudrait entreprendre la rédaction d'un manuel ? Y a-t-il des leçons à tirer de mon parcours ou est-il trop personnel ou trop lié au hasard pour être d'une quelconque utilité à qui veut entreprendre à son tour l'écriture d'un ouvrage au collégial ? Si j'avais cru mon parcours aucunement utile à d'autres, je ne serais pas venu en présenter les grandes lignes devant vous. La question, outre votre propre réflexion sur mon parcours, à laquelle je vais tenter de répondre en conclusion est celle-ci : que faut-il pour entreprendre et mener à terme un projet d'écriture et, en particulier, s'il s'agit d'un ouvrage scolaire pour l'ordre collégial ?

D'abord, de la passion pour écrire. Il faut ressentir comme un désir, une volonté de s'exprimer. C'est cette passion qui, malgré les embûches et l'ampleur de la tâche, permet de ne pas lâcher en chemin. J'ajouterais que ma conjointe, qui était ma première lectrice, ne cessait pas de me rappeler comment c'était moi qui s'exprimait à travers ce que j'écrivais. Elle m'y retrouvait sans difficulté même s'il s'agissait d'un ouvrage d'ordre scolaire, ce qui ne fait appel, en principe, à rien de personnel.

Ensuite, il faut ressentir comme un manque à combler dans la formation étudiante. Il faut se convaincre que, grâce à notre écrit, les futurs lecteurs étudiants n'en seront que mieux outillés pour se former. Il faut se faire confiance si on a l'intuition qu'on peut apporter quelque chose d'original sur ce plan. L'avantage qu'on a, de plus, sur d'autres écrivains, c'est que nous côtoyons régulièrement notre public lecteur, nous échangeons avec lui et nous pouvons donc trouver si nous y pensons bien, le langage approprié pour les rejoindre. Un des compliments qui m'a le plus touché à propos de mon manuel, c'est lorsqu'on m'a dit qu'il n'était pas écrit comme ceux qu'on trouve sur le marché universitaire mais qu'il était également différent des manuels utilisés dans les écoles secondaires. J'aurais ainsi trouvé un niveau de langage propre aux étudiants de l'ordre collégial. Je pense que c'est la fréquentation des étudiants de cet ordre d'enseignement pendant de nombreuses années qui a pu m'amener à cette découverte. Elle a été possible, est-il besoin de le préciser, par une sorte d'obsession à être compris par mes futurs lecteurs collégiens. J'avais un souci presque maniaque à employer des mots compréhensibles par eux et à définir clairement et précisément les nouvelles notions et concepts dès leur première mention.

En troisième lieu, il faut comprendre qu'écrire est un métier, avec plusieurs spécialisations dont l'écriture d'un manuel scolaire en est une. Comme dans tout métier, il faut accepter qu'on est d'abord un apprenti et qu'on progresse dans la mesure où on le pratique. Cent

fois, sur le métier, comme dit l'adage, il faut remettre son ouvrage. Il faut, de plus, accepter, dans ce sens-là, les critiques qui nous sont faites si l'on pense qu'elles vont améliorer l'ouvrage. On apprend en faisant mais aussi en ne négligeant pas les conseils.

En quatrième lieu, l'appui de l'entourage est loin d'être négligeable, que ce soient les collègues de travail qui nous encouragent et les proches qui nous fournissent la quiétude indispensable. Sans ces appuis, j'aurais sans doute eu le goût de lâcher à plusieurs reprises. Remarquez que l'entourage nous soutient d'autant plus qu'il sent ce besoin irrépressible qu'on a de s'exprimer ainsi.

Enfin, il faut avoir la patience d'attendre, si tel est le cas, pour être publié. Prendre les devants, soi-même, si cela est possible. Il faut se convaincre que notre travail sera reconnu un jour et avoir la certitude que, quelle que soit l'issue du travail d'écriture qu'on entreprend, l'expérience de le tenter en vaut la peine. Pour ma part, si cette expression n'était pas galvaudée, je dirais que l'expérience d'écrire a changé ma vie dans le sens que la sphère intellectuelle a pris une place prépondérante qu'elle n'avait jamais eu auparavant, qu'elle ne veut pas me lâcher et que j'en suis même ravi !